

FICHE

1

MON PREMIER APPEL



TELE2 MOBILE
POURQUOI PAYER PLUS ?

POUR PASSER MES PREMIERS APPELS IMMÉDIATEMENT, EN TOUTE SIMPLICITÉ

Pour passer ou recevoir mes appels, ma ligne doit être activée (si je suis un nouveau client), mon téléphone allumé et ma carte SIM en service.

Pour plus d'informations, je peux me reporter à la notice d'utilisation de mon téléphone.

Recevoir mes appels

Mon téléphone mobile sonne, j'appuie sur  pour répondre.

Passer mes appels en France

> Je saisis le numéro de mon correspondant

> J'appuie sur 

Passer mes appels depuis la France vers l'étranger

Je compose d'abord 00 pour accéder à l'international puis le code pays suivi du numéro de mon correspondant sans le premier 0.

Exemple : pour appeler un mobile en Espagne 00 34 6 12 34 56 78

Passer et recevoir mes appels depuis l'étranger

Pour utiliser mon mobile depuis l'étranger, je dois contacter mon Service Client pour activer l'option gratuite Europe/Monde.

Astuces

Pour être sûr de toujours pouvoir contacter mes amis, j'enregistre leur numéro sous la forme 00 + code pays + numéro de mon correspondant sans le premier 0.

Exemple : pour un correspondant habitant en France, j'enregistre 00 33 6 07 XX XX XX.

FICHE
2

MA MESSAGERIE VOCALE



"Vous êtes sur la
messagerie de ..."

TELE2 MOBILE
POURQUOI PAYER PLUS ?

POUR PROFITER AU MIEUX DE MA MESSAGERIE

Simple et pratique, le service de messagerie TELE2 Mobile me permet de consulter à tout moment les messages laissés par mes correspondants.

Personnaliser ma messagerie

Une messagerie personnalisée, c'est plus de chances qu'un correspondant me laisse un message.

Pour personnaliser ma messagerie, je compose le 888 et je me laisse guider par les instructions.

Important : Si je consulte ma messagerie pour la première fois, je dois créer un code secret. Il me permettra d'accéder à mes messages depuis une ligne fixe ou depuis l'étranger.

Interroger ma messagerie

Où que je sois, ma messagerie me suit partout !

> **En France depuis mon mobile : 888⁽¹⁾**

> **En France depuis une ligne fixe : 06 07 07 88 88⁽²⁾**

> **À l'étranger : 00 33 6 07 07 88 88⁽²⁾**

Rappeler mon correspondant depuis ma messagerie

Pour rappeler un correspondant qui m'a laissé un message, rien de plus simple !

J'appuie simplement sur la touche **4**⁽³⁾ à la fin du message pour être mis en relation.

(1) Gratuit (non décompté du forfait).

(2) Appel facturé sur la base des tarifs vers un mobile de l'opérateur utilisé.

(3) Ce service n'est pas disponible pour les numéros commençant par 00, les numéros courts et les numéros commençant par 07, 08, 09. Seuls les numéros à 10 chiffres commençant par 0 peuvent être rappelés. Appel décompté du forfait.

FICHE
3

MES SERVICES GRATUITS



TELE2 MOBILE
POURQUOI PAYER PLUS ?

POUR PLUS DE SERVICES PRATIQUES ET UTILES

Présentation du numéro

Lorsque je reçois un appel : le numéro de mon correspondant s'affiche automatiquement. Si le numéro est enregistré dans le répertoire, c'est le nom du correspondant qui s'affiche. Si le correspondant a caché son numéro, aucun numéro n'apparaît.

Si je souhaite masquer mon numéro :

Ponctuellement : je compose le #31# devant le N° de mon correspondant.

Systematiquement : je contacte mon Service Client TELE2 Mobile.

Double appel

Ce service m'avertit d'un signal sonore lorsque je reçois un second appel pendant une communication.

Pour prendre cet appel, il me suffit de suivre les instructions affichées sur l'écran de mon téléphone mobile.

Suivi de consommation

Ce service est mis à jour chaque jour vers minuit et accessible depuis mon mobile en France.

> **Si j'ai un Forfait :** je compose le 414. Un serveur vocal m'informera de mon suivi de consommation.

Sur Internet : www.tele2mobile.fr/espace-client

> **Si j'ai un Forfait Bloqué :** je compose ✱144# depuis mon mobile. Mon suivi de consommation s'affichera directement sur l'écran de mon téléphone.

Ce forfait ne permettant pas les appels en dépassement de forfait, aucune information de ce type ne sera délivrée.

Facture détaillée

Tous les mois, je reçois ma facture détaillée à 6 chiffres. Si je souhaite le détail des numéros à 10 chiffres, je peux l'obtenir gratuitement en faisant une demande écrite auprès du Service Client TELE2 Mobile.

Astuce : Je peux aussi souscrire à la facture électronique sur mon espace client : c'est gratuit, pratique et écologique.

FICHE
4

MA BOUTIQUE TELE2 MOBILE



TELE2 MOBILE
POURQUOI PAYER PLUS ?

POUR COMMUNIQUER ENCORE PLUS AVEC MES PROCHES

Les SMS

Prévenir d'un retard, transmettre un numéro ou un code à plusieurs amis en même temps, envoyer un message discrètement au travail...

les SMS sont rapides et efficaces.

Usage occasionnel - d'1 SMS/jour	Usage quotidien 1 à 2 SMS/jour	Usage soutenu 3 à 4 SMS/jour	Usage intensif + de 4 SMS/jour
25 SMS⁽¹⁾ 2€ / mois	50 SMS⁽¹⁾ 4€ / mois	100 SMS⁽¹⁾ 8€ / mois	SMS ILLIMITÉS⁽¹⁾ 24H/24 - 7J/7 vers tous les opérateurs 9,90€ / mois

Même hors option, **le prix des SMS⁽¹⁾ est à tout petit prix : 0,09 €.**

N.B : Si j'ai un Forfait Bloqué, les SMS hors option sont directement décomptés de mon forfait.

Les MMS

Pour partager des moments forts en un seul clic avec des photos, des vidéos, de la musique... **les MMS, c'est l'idéal !**

N.B : Si j'ai un Forfait Bloqué, les MMS sont directement décomptés de mon forfait.

Seulement
0,30€
Le MMS

Le report de minutes⁽²⁾

Pour ne plus perdre chaque mois les minutes que je n'ai pas utilisées, je souscris au report de minutes.

Pour en bénéficier, je me rends sur

www.tele2mobile.fr/espace-client ou je compose le 400.

N.B : Si j'ai un Forfait Bloqué, je dispose déjà de cette option : mon crédit de communication non consommé est donc reporté au mois suivant.

Seulement
3€
/mois

Les recharges Forfaits Bloqués

Lorsque mon crédit est épuisé, j'ai la possibilité de le recharger :

> **par carte bleue** : je compose le 430 depuis mon mobile (appel non décompté de mon forfait) et je suis les instructions. La recharge sera activée automatiquement.

> **sur www.tele2mobile.fr**

(1) SMS intra-métropolitains, hors N° spéciaux.

(2) Report des minutes dans la limite de votre forfait actuel et uniquement sur le mois suivant.

LA GESTION DE MON ABONNEMENT



- depuis :
- Internet
 - mon mobile
 - mon fixe

POUR GÉRER MON ABONNEMENT EN TOUTE SIMPLICITÉ

Par internet (24 h/24 et 7j/7)

Sur www.tele2mobile.fr/espace-client

Cet espace sécurisé me permettra de :

- > **Modifier mes coordonnées postales ou e-mails.**
- > **Modifier mes coordonnées bancaires.**
- > **Consulter mes factures en ligne (sur les 12 derniers mois) ou souscrire gratuitement à la facture électronique.**
- > **Profiter des offres de fidélité.**
- > **Changer de forfait ou d'option.**
- > **Souscrire ou résilier une option.**

Lors de ma première connexion, je recevrai un mot de passe par SMS que je pourrai changer par la suite.

.....

Par téléphone (8 h-22 h 7j/7)

- > Depuis mon mobile, **je compose le 400⁽¹⁾.**
- > Depuis mon poste fixe en France, **je compose le 0 890 891 892⁽²⁾.**
- > Depuis l'étranger, **je compose le 00 33 177 861 400⁽³⁾.**

(1) Appel décompté du forfait. Au-delà, tarif d'une minute depuis la France vers la France
Le temps d'attente est gratuit.

(2) 0,23€/appel. Le temps d'attente est gratuit.

(3) Coût d'une communication depuis le pays émetteur vers la France.

Détail des tarifs par pays disponibles sur www.tele2mobile.fr

FICHE
6

MES QUESTIONS RÉPONSES



TELE2 MOBILE
POURQUOI PAYER PLUS ?

POUR AVOIR LES RÉPONSES AUX QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Téléphone perdu ou volé

> **Je contacte mon Service Client pour faire bloquer ma carte SIM.**

Depuis un poste fixe en France : **0 890 891 892⁽¹⁾**.

Depuis l'étranger : **00 33 177 861 400⁽²⁾**.

Message "SIM absent" ou "Insérer SIM" sur le mobile

> **Ma carte SIM est probablement mal insérée.**

Mon mobile ne fonctionne pas avec un autre opérateur

> **Pour débloquer mon téléphone, je dois contacter mon Service Client.**

Ma carte SIM peut-elle fonctionner avec n'importe quel autre téléphone ?

> **Oui, si mon téléphone vient de TELE2 Mobile/Orange ou s'il est déverrouillé.**

Mon téléphone est-il garanti ?

> **Oui**, selon les conditions constructeur.

Mon téléphone m'appartient-il ?

> **Oui**. Par exemple, si j'ai bénéficié d'un nouveau téléphone en renouvellement, mon ancien téléphone m'appartient.

Mon téléphone ne fonctionne plus ou j'ai un souci pour l'utiliser

> **Je contacte mon Service Client** (0 890 891 892⁽¹⁾ depuis un poste fixe en France) et demande le service d'assistance.

(1) De 8h à 22h, 7j/7. 0,23€ par appel. Le temps d'attente est gratuit.

(2) Coût d'une communication depuis le pays émetteur vers la France.

Détail des tarifs par pays disponibles sur www.tele2mobile.fr